
MÉMORIAL

DES

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA VILLE DE GENÈVE

SÉANCE D'INSTALLATION

Deuxième séance – Mardi 2 juin 2015, à 20 h 45

Présidence de M. Carlos Medeiros, président

La séance est ouverte à 20 h 45 dans la salle du Grand Conseil.

Font excuser leur absence: *M^{mes} Marie Barbey-Chappuis et Amanda Gavilanes.*

Assistent à la séance: *M^{me} Esther Alder*, maire, *M. Guillaume Barazzone*, vice-président, *M. Rémy Pagani*, *M^{me} Sandrine Salerno* et *M. Sami Kanaan*, conseillers administratifs.

CONVOCATION

Par lettre du 21 mai 2015, le Conseil municipal est convoqué dans la salle du Grand Conseil pour mardi 2 juin 2015, à 17 h et 20 h 30.

1. Communications du Conseil administratif.

Néant.

2. Communications du bureau du Conseil municipal.

Le président. Je vous rappelle que nous siégerons demain à partir de 17 h pour une session ordinaire, selon l'ordre du jour que vous avez reçu. Les nouveaux objets et demandes d'urgence pourront être déposés à cette occasion, selon la formule habituelle.

La fête d'investiture se tiendra demain, le 3 juin. Nous lèverons la séance à 18 h 55 afin de rejoindre le cortège à 19 h, au départ de la rue de l'Hôtel-de-Ville. Il y aura une allocution de la maire à 19 h 30, suivie d'une réception à 19 h 40. Nous reprendrons nos débats normalement à 20 h 30. Soyez à l'heure!

Nous adressons nos félicitations à notre collègue M^{me} Marie Barbey-Chappuis, pour la naissance de sa fille Emilie, le 27 mai. (*Applaudissements.*) Je passe maintenant la parole à M^{me} la maire, Esther Alder, pour le discours de législature.

3. Discours de législature.

M^{me} Esther Alder, maire. Monsieur le président du Conseil municipal, Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux, Mesdames et Messieurs, en 2014 et 2015, Genève a fêté les 200 ans de son entrée dans la Confédération. Les commémorations ont ceci de bon qu'elles offrent un espace de réflexion non seulement sur le passé, mais aussi sur le présent. Le bicentenaire n'a pas échappé à cette règle. Il a été l'occasion de revisiter notre histoire, bien sûr, mais aussi de porter un regard nouveau sur ce qui fait la particularité de notre ville aujourd'hui, et de mieux prendre sa mesure tant au niveau suisse qu'au niveau international. Forte de ce regard sur son passé, forte d'une identité suisse et internationale assumée, Genève peut maintenant poursuivre avec confiance sa route vers l'avenir.

Malgré de nombreux facteurs d'incertitude, nous avons en effet de quoi être raisonnablement optimistes. Deuxième ville de Suisse, deuxième place finan-

cière, Genève est dynamique et prospère, et elle a la capacité d'anticiper les changements. Son rayonnement en Suisse et dans le monde est extraordinaire. Cœur d'une agglomération transfrontalière de près de 1 million de personnes, elle jouit d'une grande vitalité économique. Elle attire de nombreuses entreprises étrangères sur son sol, et les entreprises locales et régionales y trouvent un terrain propice à leur développement.

Genève est aussi une ville singulière. Avec des ressortissantes et des ressortissants de près de 190 nationalités, elle est depuis toujours pluriculturelle. La diversité des parcours et des expériences de ses habitantes et de ses habitants en fait une société fortement cosmopolite et plurielle. Grâce entre autres à son riche tissu associatif, Genève parvient à harmoniser ses différentes facettes avec talent.

Notre ville est reconnue comme l'une de celles où la qualité de vie est la meilleure au niveau international. Soucieuse du bien-être de ses habitantes et de ses habitants, elle offre en effet des conditions de vie exceptionnelles sur les plans politique, économique, social et culturel. La disponibilité et la qualité des biens, des infrastructures et des services, l'offre en matière de culture et de divertissement, ainsi que la qualité du climat et de l'environnement sont régulièrement relevées par la société anglaise de conseil Mercer, qui passe au peigne fin les conditions de vie dans 420 villes du monde.

Genève est une ville de culture. Ses musées et bibliothèques, ses grandes institutions culturelles, les nombreuses manifestations qui sont proposées constituent l'un des atouts majeurs de notre ville. Elle se distingue aussi par une offre de loisirs extrêmement riche et dynamique, notamment en matière sportive.

Genève est une ville de savoirs et de recherche, qui attire des talents du monde entier. A cet égard, Campus Biotech, qui accueillera à terme plus de 1000 chercheuses et chercheurs, s'avère très prometteur. L'Université de Genève (UNIGE) est aujourd'hui l'une des meilleures universités de Suisse, selon le classement de Shanghai (ARWU), qui fait référence dans le monde entier. Nos institutions muséales contribuent activement à la recherche et s'inscrivent dans des réseaux académiques internationaux. La réalisation de la Maison de la paix a permis de donner un fabuleux écrin à l'Institut de hautes études internationales et du développement et à trois centres de recherche de la Confédération, ainsi qu'une nouvelle visibilité au caractère international de Genève. Relevons aussi l'apport essentiel des hautes écoles spécialisées à la vie de la cité.

Capitale des droits humains, Genève est un carrefour pour de nombreux enjeux locaux et globaux. Elle est une ville-monde, dévouée à la promotion de la paix et de la coopération internationale. Notre ville compte près de 30 organisations internationales, plus de 120 organisations non gouvernementales et plus de 160 pays représentés par une ou plusieurs missions diplomatiques, soit environ 30 000 emplois.

Les mutations de ces dernières années et une croissance mal maîtrisée ont engendré une répartition inégale des richesses, des situations d'exclusion et des comportements de peur et de repli. Genève devra affronter à l'avenir de nombreux défis environnementaux, économiques et sociaux. Nous devons anticiper l'évolution des besoins socioéconomiques dans une région en pleine métamorphose, et cela dans un contexte fédéral tendu influencé par les conséquences économiques liées au franc fort, par la future mise en œuvre de l'initiative du 9 février 2014 contre l'immigration de masse et son impact sur les accords bilatéraux européens, par le lancement de l'initiative pour la primauté du droit national ainsi que par la troisième réforme de l'imposition des entreprises.

Dans un environnement marqué par une baisse de la fiscalité, que ce soit celle des personnes physiques en 2009 ou celle, à venir, des personnes morales, relever ces défis sera difficile. La réforme de l'imposition des entreprises pourrait provoquer des pertes fiscales pour la Ville, estimées actuellement à 63 millions de francs, soit plus de 5% de son budget annuel. La perte de ces revenus aurait un impact certain sur les prestations. Nous mettrons tout en œuvre pour maintenir les revenus de notre commune. Si nous sommes favorables à l'unification du taux d'imposition des entreprises, nous souhaitons toutefois des compensations pour les pertes à venir. La Confédération, le Canton et les communes doivent trouver ensemble une solution pour déterminer ces compensations.

Le projet d'adaptation de la péréquation financière intercommunale pourrait également amoindrir les ressources de la Ville, en dirigeant notamment le produit de l'impôt vers les communes de domicile au détriment des communes du lieu de travail. Pourtant, en tant que ville-centre, Genève assure des prestations qui profitent à tout le canton. Chaque année, la Ville dépense entre 110 et 120 millions de francs au profit des autres communes genevoises, alors qu'elle ne reçoit que 13 millions de francs à travers la péréquation financière intercommunale. Ce rôle de ville-centre doit être reconnu, et ce serait une mauvaise idée de mettre en péril le cœur dynamique de l'agglomération. Les autorités communales doivent ainsi conserver des ressources financières pour agir et une autonomie d'action qui leur permette de répondre aux problèmes quotidiens de leurs habitantes et habitants, et des pendulaires qui bénéficient également des prestations.

A cet égard, le dossier de la répartition des tâches entre le Canton et les communes nous inquiète. Le désenchevêtrement devrait avoir comme objectif l'amélioration de l'efficacité des prestations publiques, tant en termes de qualité que de coûts. A contrario, nous refuserons que le Canton restreigne les moyens d'action des communes, tout en leur transférant de nouvelles charges financières. De même, nous refuserons que le système de bascule fiscale, qui prévoit la possibilité pour le Canton d'augmenter ou de diminuer le centime additionnel des communes, ne puisse pas faire l'objet d'un référendum.

Sans maîtrise de la croissance, sans diminution des inégalités, le risque de fracture sociale est grand. Aujourd'hui, la cohésion sociale est fragilisée par les disparités de revenus, les inégalités de répartition du capital social et culturel, la crise du logement, le chômage, la peur de l'autre, l'individualisme croissant et la pauvreté. Nous devons continuer à offrir à la population des prestations de qualité qui réduisent les inégalités et encouragent le lien social et le vivre ensemble.

Genève doit aussi promouvoir une économie locale et durable reposant sur un tissu économique diversifié, capable de générer des emplois tout en préservant des conditions de travail de qualité. Elle devra aussi, à l'avenir, réfléchir et agir pour adapter les activités économiques actuelles aux changements induits par les nouvelles technologies. Nous assistons par exemple à l'émergence de l'économie collaborative, appelée également économie du partage. Basée sur la coopération et la mutualisation, elle est en train de révolutionner nos manières de consommer dans bien des domaines, comme le montrent les pratiques de *car sharing* ou de partage de biens jusque-là individualisés. Par ailleurs, de nombreuses prestations et activités évoluent avec les nouvelles technologies, lesquelles peuvent offrir des possibilités de participation active des habitantes et des habitants.

Enfin, la diminution des ressources non renouvelables, la préservation de la biodiversité et le changement climatique constituent également un défi pour notre ville, avec des conséquences très concrètes non seulement sur la santé et la qualité de vie, mais aussi sur le vivre ensemble et l'économie. Nous devons proposer des alternatives, changer nos habitudes et transformer nos modes de fonctionnement. Face à ces constats, il s'agit de nous demander quelle est la ville que nous voulons pour demain. Quelles seront les priorités du Conseil administratif?

Nous voulons d'abord une ville solidaire et durable, fondée sur un socle de valeurs qui nous paraissent intangibles, comme l'égalité, l'ouverture, la diversité et la responsabilité. Cette perspective continuera de guider toutes les politiques publiques du Conseil administratif durant ces cinq prochaines années. Nous voulons maintenir la qualité de vie et adapter les prestations aux besoins de la population. Il s'agira en particulier de soutenir les familles avec la création de nouvelles places de crèche et l'augmentation de l'offre para- et périscolaire. Il nous paraît nécessaire de poursuivre nos efforts pour contribuer à offrir des logements sociaux, notamment pour les personnes et les familles vulnérables.

Dans une société où le lien social a tendance à se défaire, nous voulons intensifier les actions d'inclusion sociale, notamment à destination des migrants, des jeunes et des personnes âgées, et lutter contre toutes les formes de discrimination. Nous maintiendrons les prestations en faveur des personnes à revenus modestes, et nous envisageons de lancer une véritable politique de la vieillesse à l'échelon municipal.

Nous continuerons à soutenir les associations, qui sont des partenaires incontournables dans toutes les politiques publiques. Piliers de la cohésion sociale et de la solidarité, les associations ont un contact privilégié avec les réalités du terrain. A ce titre, elles sont les baromètres des nouveaux besoins sociaux. En orientant et en relayant les demandes des citoyens auprès des autorités, elles nous permettent de comprendre les attentes de la population et de nous y adapter.

A l'heure où il est beaucoup question d'insécurité, nous voulons consolider la sécurité de proximité en nous appuyant tant sur la prévention que sur les sanctions. Nous souhaitons en particulier renforcer la présence des agents de la police municipale sur le terrain et lutter contre la délinquance, les incivilités et les excès de vitesse, notamment aux abords des écoles. Nous voulons aussi assurer la tranquillité publique. La solidarité internationale restera également une priorité: le budget de la Ville consacré à cet engagement devrait passer de 0,62% aujourd'hui à 0,7%.

Nous voulons ensuite une ville responsable, qui s'engage à préserver une gestion saine des finances publiques et à maîtriser la dette. Il s'agira dans ce cadre de valoriser et de rééquilibrer le financement des charges de ville-centre et d'obtenir une répartition équitable des ressources entre les communes genevoises et les régions limitrophes. Pour assurer le financement de ses infrastructures, de ses grands équipements et des quartiers en mutation, Genève devra maintenir un niveau d'investissements élevé.

La réalisation des projets de logements et d'équipements publics dans le périmètre Praille-Acacias-Vernets, la rénovation et l'agrandissement du Musée d'art et d'histoire, la construction d'un écoquartier à la Jonction, l'aménagement du périmètre de la gare des Eaux-Vives avec la Nouvelle Comédie et les équipements sportifs, l'extension souterraine de la gare Cornavin, l'arrivée de la liaison ferroviaire Cornavin-Eaux-Vives-Annemasse (CEVA) à Champel et aux Eaux-Vives, le réaménagement de la rade et la mise à niveau des infrastructures sportives mobilisent ou mobiliseront d'importantes ressources financières.

Par ailleurs, le patrimoine administratif et financier de la Ville, en particulier les bâtiments des écoles, les grands ensembles de logements et plusieurs centres sportifs, nécessite des rénovations urgentes. Nous devrons donc définir et mettre en œuvre une stratégie de compensation des pertes fiscales annoncées, maîtriser les coûts et identifier des pistes d'augmentation des recettes mais également d'économies, tout en maintenant un même niveau et une même qualité de prestations. A cette fin, il est impératif d'obtenir une plus grande équité dans la répartition des ressources entre communes. Nous devons aussi chercher des solutions diversifiées pour le financement des investissements. Le Conseil administratif entend renforcer son ouverture aux partenariats publics-privés à but non lucratif, dans un cadre transparent et respectueux de l'intérêt public.

Nous voulons aussi une ville verte. 2020 sera une date butoir en Europe et dans le monde concernant plusieurs engagements internationaux dans le domaine du climat et de la biodiversité. C'est l'occasion pour Genève de rappeler et de développer sa politique environnementale. Nous poursuivrons la végétalisation et l'arborisation de la ville en dehors des parcs et des promenades tout en encourageant la biodiversité locale. Il nous paraît aussi nécessaire de favoriser le tri des déchets urbains et d'assurer la propreté et la convivialité des espaces publics. Afin de limiter les nuisances liées au trafic automobile, nous donnerons la priorité à la mobilité douce et aux transports publics, ainsi qu'à la piétonnisation des rues.

Nous voulons une ville dynamique et créative. Il conviendra à l'avenir de renforcer l'attractivité de Genève en la promouvant comme ville d'innovation, que ce soit en matière sociale, culturelle, économique ou environnementale. Le soutien actif à la culture et au sport, à travers l'offre de proximité et plusieurs grandes manifestations, contribue à la prospérité de la région et à l'image de notre ville. Nous voulons soutenir une économie innovante, plurielle et diversifiée qui permette l'émergence de start-up innovantes et d'entreprises locales. Nous voulons également soutenir l'économie sociale et solidaire qui encourage les initiatives de proximité ancrées dans le tissu urbain et tournées vers les besoins locaux. Nous souhaitons favoriser les circuits courts qui rapprochent les producteurs des consommateurs. De manière générale, Genève doit poursuivre ses engagements en faveur du développement économique endogène, en promouvant le tissu économique local dans toute sa diversité. Nous voulons aussi soutenir la recherche scientifique ainsi que le dialogue entre le milieu académique et la cité. Genève favorisera ainsi un réseau dense de compétences de niveau international.

Enfin, nous voulons défendre les communes. Dans le cadre du débat concernant la répartition des tâches entre le Canton et les communes, il nous paraît indispensable de réaffirmer, de maintenir et de développer l'autonomie et les compétences de la Ville de Genève. Mais Genève ne peut pas et ne veut pas faire cavalier seul. Nous avons besoin d'une approche concertée avec nos voisins, que ce soient les autres communes genevoises, le Canton, Vaud ou la France. C'est pourquoi nous nous engageons à élargir l'intercommunalité au niveau de l'agglomération et à mutualiser les ressources.

Nous voulons aussi renforcer la collaboration avec les réseaux de villes nationaux et internationaux, afin de faire face aux enjeux urbains. La défense des intérêts de notre commune passe aussi par une implication accrue des habitantes et des habitants dans les décisions qui les concernent. Nous voulons donc stimuler les processus participatifs avec les associations et la population.

Mesdames et Messieurs, les enjeux auxquels Genève devra faire face durant cette nouvelle législature nécessitent une collaboration renforcée entre le Conseil

administratif et le Conseil municipal. Notre fonction commune, qui est aussi notre but, est d'agir pour améliorer le bien-être des habitantes et des habitants de cette ville, tout en assumant nos responsabilités de ville-centre de l'agglomération et de ville internationale.

Le Conseil administratif tient à affirmer sa volonté de dialoguer de manière constructive avec le Conseil municipal, afin que les projets et les prestations correspondent aux besoins de la population. Nous voulons travailler dans le respect mutuel et favoriser une transparence active. Nos échanges doivent avoir lieu dans un esprit de concertation. C'est pourquoi nous entendons renforcer les contacts avec les groupes et le travail en commission.

Pour réaliser ces priorités, il est évident que nous aurons besoin d'un service public fort, efficace et moderne. Le rôle de l'administration est de travailler dans l'intérêt général et de délivrer des prestations de qualité à la population. Nous tenons à saluer ici le travail remarquable accompli jour après jour par le personnel de la fonction publique municipale. Nous n'entendons pas remettre en question son statut, gage de continuité et d'indépendance. Au début de l'année prochaine, nous présenterons au Conseil municipal une feuille de route pour la législature qui précisera nos intentions et nos projets.

Mesdames et Messieurs, malgré une conjoncture qui semble s'assombrir, nous avons confiance en l'avenir. Confiance dans le potentiel de notre commune, de ses habitantes et de ses habitants. Les défis qui nous attendent sont autant d'occasions de déployer nos capacités d'adaptation, d'innovation et d'anticipation. Nul doute que, d'ici à 2020, nous aurons ensemble renforcé le rayonnement et l'image de notre ville. (*Applaudissements.*)

4. Prestation de serment de M. Claude Jeanneret, conseiller municipal.

M. Claude Jeanneret est assermenté. (Applaudissements.)

5. Fixation des jours et des heures des séances.

Le président. Le bureau vous propose de maintenir nos séances plénières les mardis et mercredis, à 17 h et 20 h 30.

6. Election de 5 représentants du Conseil municipal pour faire partie de la Commission de réclamation de la taxe professionnelle communale (loi générale sur les contributions publiques, collationnée suivant arrêté législatif du 20 octobre 1928, art. 312) (RCM, art. 130, lettre B).

Le président. Je donne la parole aux chefs de groupe qui souhaitent annoncer le nom d'un candidat. Et je donne la parole à... (*M. Schnebli refuse de rendre son fauteuil à M. Holenweg.*) Bon, écoutez... Il faut trouver une solution, car on ne va pas se bagarrer toute la nuit à cause de cette place! Demain, le bureau analysera cette situation avec le secrétariat, et nous trouverons ensemble une solution. (*Remarque.*) Je vous propose, Monsieur Tobias Schnebli, de reprendre votre place. Nous reviendrons là-dessus par la suite, autrement nous sommes bloqués, nous ne sortirons pas d'ici. (*Remarque.*) Bref, je donne la parole à M. Lionel Ricou.

M. Lionel Ricou (DC). Merci, Monsieur le président. Le Parti démocrate-chrétien vous propose la candidature de M. Patrice Reynaud, qui a été membre de ce Conseil pendant la législature 2003-2007. Il est avocat et expert-comptable.

M^{me} Sandrine Burger (Ve). Les Verts vous présentent la candidature de Delphine Wuest, qui siège déjà dans cette commission extraparlamentaire, qui s'y est engagée et qui souhaite poursuivre son travail.

M. Daniel Sormanni (MCG). Le Mouvement citoyens genevois présente la candidature de M. Jean-François Albanesi, qui était candidat au Conseil municipal, qui n'a pas été élu et qui fera un excellent candidat pour la Commission de réclamation de la taxe professionnelle communale.

M. Tobias Schnebli (EàG). Le groupe Ensemble à gauche a le plaisir et l'honneur de vous représenter la candidature d'Annick Ecuyer, qui siège déjà dans cette commission.

Le président. L'Union démocratique du centre ne présente personne? Le Parti libéral-radical non plus? Il y a cinq représentants du Conseil municipal. Là, nous n'avons que quatre noms... S'il n'y en a pas d'autres, ces personnes sont élues tacitement. Madame Natacha Buffet-Desfayes, vous souhaitez prendre la parole?

M^{me} Natacha Buffet-Desfayes (LR). Nous présentons la candidature de M. Christian Wietbrok, qui a été candidat sur notre liste libérale-radical lors des dernières élections.

Le président. Nous avons cinq candidats. Leur élection est tacite.

Sont élus: *M^{me} Annick Ecuyer, M. Jean-François Albanesi, M^{me} Delphine Wuest, MM. Patrice Reynaud et Christian Wietbrok. (Applaudissements.)*

7. Election d'un membre par parti représenté au Conseil municipal pour faire partie du conseil de la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social (statuts de la fondation du 23 février 2004, art. 8) (RCM, art. 130, lettre B).

La présidente. Je donne la parole aux chefs de groupe qui souhaitent annoncer leur candidat. Je donne la parole à M. Eric Bertinat.

M. Eric Bertinat (UDC). Merci, Monsieur le président. Chers collègues, l'Union démocratique du centre a le plaisir de vous présenter la candidature d'un de vos anciens collègues, Marc-André Rudaz, qui, pour mémoire, a fait toute sa carrière professionnelle dans des banques et qui est un spécialiste des crédits bancaires. De plus, il a siégé à la commission des finances, ce qui fait de lui un représentant idéal pour l'Union démocratique du centre à ce siège.

M. Lionel Ricou (DC). Le Parti démocrate-chrétien propose la candidature de Guy Tornare. Il a été constituant; il a également siégé au sein de la Commission consultative de la petite enfance, et il a la particularité d'être homme au foyer.

M. Pascal Spuhler (MCG). Mesdames et Messieurs, le Mouvement citoyens genevois présente la candidature de Daniel Sormanni, que vous connaissez tous. Il a déjà siégé au sein de cette fondation. Il est également membre de ce Conseil et vice-président de notre parti. Je ne peux que vous recommander sa candidature.

M. Grégoire Carasso (S). Le groupe socialiste a le plaisir de vous présenter la candidature d'Alberto Velasco, ancien conseiller municipal, député, et il siège déjà au sein de la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social (FVGLS).

M^{me} Sandrine Burger (Ve). Les Verts vous proposent la candidature d'Anne Moratti, une ancienne membre de ce Conseil municipal qui a énormément travaillé sur toutes les questions sociales et qui souhaite poursuivre son engagement à travers cette commission extraparlamentaire.

M. Tobias Schnebli (EàG). Ensemble à gauche a le plaisir de présenter la candidature de M^{me} Dominique Brodbeck, architecte et ancienne collaboratrice du Service d'architecture de la Ville de Genève de l'époque, donc très qualifiée pour reprendre cette place.

M^{me} Natacha Buffet-Desfayes (LR). Nous avons le plaisir de vous annoncer la candidature de M. Gary Bennaim. Il a siégé au Conseil municipal pendant plusieurs années et il dispose largement des compétences utiles en la matière.

Le président. Nous avons tous les candidats. Ils sont élus tacitement.

Sont élus: *MM. Marc-André Rudaz, Guy Tornare, Daniel Sormanni, Alberto Velasco, M^{mes} Anne Moratti, Dominique Brodbeck et M. Gary Bennaim.*

8. Election d'un membre par parti représenté au Conseil municipal pour faire partie du conseil de la Fondation du Grand Théâtre de Genève (statuts de la fondation du 21 avril 1964, art. 8) (RCM, art. 130, lettre B).

Le président. Je donne la parole aux chefs de groupe qui souhaitent annoncer leur candidat. Je donne la parole à M. Eric Bertinat.

M. Eric Bertinat (UDC). Chers collègues, nous avons le plaisir de vous proposer la candidature de M. Pascal Rubeli, qui est bien connu, puisqu'il a siégé de nombreuses années en tant que conseiller municipal et qu'il a même récemment

présidé ce délibératif. En outre, il a déjà siégé, lors de précédents mandats, dans ce conseil de fondation.

M. Lionel Ricou (DC). Le Parti démocrate-chrétien propose pour ce poste la candidature de l'avocat Jean-Pierre Jacquemoud, qui est membre de notre parti et qui a été député à la fin des années 1960. Il était d'ailleurs le plus jeune député au moment où il a été élu. C'était en 1969.

M^{me} Natacha Buffet-Desfayes (LR). Le Parti libéral-radical présente la candidature de M. Pierre Conne, qui siège déjà dans cette fondation et qui souhaite poursuivre le mandat dans lequel il a déjà eu l'occasion de faire ses preuves et d'élargir ses compétences.

M. Tobias Schnebli (EàG). Le groupe Ensemble à gauche a le plaisir de présenter la candidature de M^{me} Salika Wenger, notre ancienne collègue.

M^{me} Sandrine Burger (Ve). Les Verts vous présentent la candidature de M. Pierre Losio, ancien député, ancien président du Grand Conseil et de ce Conseil municipal.

M. Grégoire Carasso (S). On continue pour le Grand Théâtre avec des anciens... J'ai le plaisir de vous présenter la candidature d'Albert Rodrik, qui représentera avantageusement le groupe socialiste. Il est ancien conseiller municipal, ancien député et ancien constituant.

M. Pascal Spuhler (MCG). Je coupe le rythme des anciens... Je vous présente la candidature de M^{me} Danièle Magnin, qui n'est pas encore ancienne, qui est toujours présente et qui a déjà siégé au sein de ce conseil de fondation. Je ne peux que vous recommander sa candidature.

Le président. Nous avons tous les membres, un membre par parti. Cette élection est tacite.

Sont élus: *MM. Pascal Rubeli, Jean-Pierre Jacquemoud, Pierre Conne, M^{me} Salika Wenger, MM. Pierre Losio, Albert Rodrik et M^{me} Danièle Magnin.*

9. Election d'un membre par parti représenté au Conseil municipal pour faire partie du conseil de la Fondation de Saint-Gervais Genève – Fondation pour les arts de la scène et de l'image (statuts de la fondation du 12 avril 1995, art. 6) (RCM, art. 130, lettre B).

Le président. Je donne la parole aux chefs de groupe qui souhaitent annoncer leur candidat. Je donne la parole à M. Eric Bertinat.

M. Eric Bertinat (UDC). Chers collègues, l'Union démocratique du centre a le plaisir d'annoncer la candidature de M^{me} Leila Emamzadah, jeune juriste de 35 ans qui était candidate sur notre liste et qui est tout à fait prête à officier au sein de cette commission officielle.

Le président. Excusez-moi, Monsieur Bertinat, on n'a pas compris le nom de famille. C'est Leila...

M. Eric Bertinat. Emamzadah.

Le président. Merci. La parole est à M^{me} Sandrine Burger.

M^{me} Sandrine Burger (Ve). Merci, Monsieur le président. Les Verts vous présentent la candidature de M. Christophe Dunner, ancien conseiller municipal et commissaire aux arts et à la culture, qui souhaite ainsi pouvoir continuer un minimum son engagement.

M. Lionel Ricou (DC). Le Parti démocrate-chrétien propose la candidature de M. Richard Mukundji. Il a 52 ans, il est docteur en économie spécialisé dans l'économie du développement. Il a été candidat sur notre liste et il a déjà représenté notre Conseil auprès du conseil de la Fondation pour l'expression associative au sein de la Maison des associations socio-politiques.

M. Grégoire Carasso (S). Le groupe socialiste a le plaisir de vous présenter la candidature de M^{me} Simone Irminger, ancienne directrice à la Ville de Genève, qui est actuellement à la retraite et qui – nous en sommes convaincus – nous représentera avantagusement au sein de la Fondation de Saint-Gervais Genève.

M. Tobias Schnebli (EàG). Ensemble à gauche a le plaisir de vous présenter la candidature de M^{me} Stéfanie Prezioso, ancienne collègue conseillère municipale, qui a siégé aussi à la commission des arts et de la culture.

M. Pascal Spuhler (MCG). Le Mouvement citoyens genevois vous propose la candidature de M. Amar Madani, conseiller municipal, qui est déjà membre de cette fondation et de son bureau et qui aimerait bien pouvoir continuer à y travailler.

M^{me} Natacha Buffet-Desfayes (LR). Le groupe Parti libéral-radical vous proposera un candidat lors de la prochaine séance, car il n'a pas encore été trouvé.

Le président. D'accord. Nous avons six candidats. Nous attendrons que le groupe libéral-radical nous présente son représentant lors d'une prochaine séance. Les candidats sont élus tacitement.

Sont élus: M^{me} Leila Emamzadah, MM. Christophe Dunner, Richard Mukundji, M^{mes} Simone Irminger, Stéfanie Prezioso et M. Amar Madani.

(N.d.l.r.: M. Bernard Lescaze, candidat du Parti libéral-radical, sera élu lors de la séance du 22 juin 2015.)

10. Election d'un membre par parti représenté au Conseil municipal pour faire partie du conseil de la Fondation d'art dramatique de Genève (statuts de la fondation du 28 mars 1979, art. 9) (RCM, art. 130, lettre B).

Le président. Je donne la parole aux chefs de groupe qui souhaitent annoncer leur candidat. Je donne la parole à M. Eric Bertinat.

M. Eric Bertinat (UDC). Chers collègues, l'Union démocratique du centre a le plaisir de vous présenter la candidature de Marie-Agnès Bertinat, qui fêtera demain ses 28 ans et qui s'est à peine fait les griffes au sein de la Fondation

d'art dramatique de Genève (FAD), puisqu'elle n'y siège que depuis une année et qu'elle désire poursuivre cette expérience.

M. Lionel Ricou (DC). Le Parti démocrate-chrétien vous propose de reconduire M. Thomas Putallaz, qui siège déjà au sein de la FAD. Il est haut cadre dans l'administration cantonale.

M. Grégoire Carasso (S). Le groupe socialiste a le plaisir de vous présenter la candidature de notre ancien collègue Gérard Deshusses, qui représente déjà le Conseil municipal au sein de la FAD en qualité de vice-président. Je vous remercie de lui réserver un bon accueil.

M. Pascal Spuhler (MCG). Le Mouvement citoyens genevois vous propose de maintenir M. Daniel-Dany Pastore à son poste au sein du conseil de la FAD, qu'il occupe déjà depuis quatre ans.

M^{me} Sandrine Burger (Ve). Ma phrase sera à peu près la même, je change le nom... Je vous propose de maintenir ma collègue Marie-Pierre Theubet, qui siège déjà au sein de cette commission extraparlamentaire.

M^{me} Natacha Buffet-Desfayes (LR). Le Parti libéral-radical vous propose de réélire M. Thomas Boyer, qui est actuellement président de la FAD.

M. Tobias Schnebli (EàG). Le groupe Ensemble à gauche a le plaisir de vous présenter la candidature de M^{me} Ariane Arlotti, ancienne collègue de ce Conseil municipal.

Le président. Nous avons tous les membres. Cette élection est donc tacite.

Sont élus: *M^{me} Marie-Agnès Bertinat, MM. Thomas Putallaz, Gérard Deshusses, Daniel-Dany Pastore, M^{me} Marie-Pierre Theubet, M. Thomas Boyer et M^{me} Ariane Arlotti.*

11. Election de 4 représentants du Conseil municipal pour faire partie du conseil d'administration de 022 Télégénève SA (statuts de la société, titre III) (RCM, art. 130, lettre B).

Le président. Je donne la parole aux chefs de groupe qui souhaitent annoncer leur candidat. Je donne la parole à M. Eric Bertinat.

M. Eric Bertinat (UDC). Merci, Monsieur le président. Chers collègues, l'Union démocratique du centre a le plaisir de représenter pour le siège au conseil d'administration de 022 Télégénève SA, à la suite des élections qui se sont déroulées sauf erreur l'année dernière, après l'affaire Naxoo, la candidature de Leila Emamzadah. Comme je vous l'ai dit précédemment, c'est une jeune juriste de 35 ans, très au fait de ce dossier, puisqu'elle est notre assistante parlementaire et qu'elle a suivi les nombreux débats autour de Naxoo. Elle nous semble plus qu'adaptée à ce poste, et nous espérons vivement que vous remarquerez les efforts que nous faisons pour présenter des personnes jeunes, de sexe féminin, qui puissent maintenant renouveler les cadres que nous sommes. J'aimerais bien que vous fassiez bon accueil à cette candidature, afin que nous ayons le plaisir d'avoir, nous aussi, un représentant au sein de ce conseil d'administration.

M. Daniel Sormanni (MCG). Le Mouvement citoyens genevois présente la candidature de M. Pascal Spuhler, qui est déjà membre du conseil d'administration de Naxoo. Je vous le recommande vivement.

M. Grégoire Carasso (S). Le groupe socialiste vous présente la candidature de Ghoudoussi Balde, ancien collaborateur de la société, qu'il a quittée depuis près d'un an maintenant. Licencié en économie et diplômé en marketing, il s'est notamment illustré à l'interne, au Parti socialiste, par ses questions critiques sur la vente de la société. J'aimerais souligner, pour terminer, qu'il s'agit de faire ici des propositions de candidatures à l'assemblée générale de la société pour représenter la Ville.

M. Lionel Ricou (DC). Nous vous proposons de reconduire notre représentante au sein de Naxoo, Sophie Tochon, qui est au bénéfice d'une formation en expertise financière, en analyse financière et qui œuvre depuis une année avec beaucoup d'implication pour Naxoo.

M^{me} Sandrine Burger (Ve). Les Verts vous présentent la candidature de M. François Rossier, qui a travaillé pendant vingt ans comme expert en microfinance dans 43 pays. Il est spécialisé dans l'évaluation de projets, l'élaboration de plans d'affaires et l'analyse de risques. Il siège aussi comme membre du conseil d'administration de la Coopérative de l'habitat associatif (Codha) et est très actif dans les coopératives.

M. Tobias Schnebli (EàG). Le groupe Ensemble à gauche présente la candidature de notre collègue Maria Pérez. J'aimerais préciser que, contrairement à sa précédente élection au sein de ce conseil d'administration, qu'elle n'avait pas pu accepter, elle accepterait cette fois-ci d'y siéger si elle était élue parce que la situation a profondément changé en une année. Aujourd'hui, en effet, on a vraiment le sentiment que les choses sont prises en main par les représentants du Conseil municipal de la Ville de Genève au sein de ce conseil d'administration. M^{me} Pérez s'est beaucoup investie à ce sujet lors du référendum. Je rappelle qu'on l'a gagné. La population a donné raison au fait de maintenir cette entreprise dans le domaine public, et c'est pour ça aussi que la place de M^{me} Pérez dans ce conseil d'administration est entièrement justifiée.

Le président. Nous devons élire quatre représentants. Nous avons six candidatures. Il va donc falloir procéder à une élection. Elle a lieu au bulletin secret et à la majorité absolue. Si un second tour est nécessaire, il aura lieu à la majorité relative. Les mêmes scrutateurs qui ont fonctionné pour l'élection du président officient à nouveau pour cette élection-ci. Les secrétaires contrôlent les opérations. J'invite les scrutateurs à se rendre au bureau pour recevoir les bulletins, qu'ils doivent distribuer aussi aux scrutateurs et aux membres du bureau. Je vous rappelle les noms: M^{me} Leila Emamzadah, M. Pascal Spuhler...

Une voix. On ne sait pas comment ça s'écrit...

Le président. Emamzadah. (*M. Gauthier demande à disposer des noms.*) On va faire une liste des noms et la faire circuler aux chefs de groupe.

M. Pierre Gauthier (EàG). C'est gentil.

Le président. Normal! Je poursuis... M. Pascal Spuhler, M. Ghoudoussi Balde, M^{me} Sophie Tochon, M. François Rossier et M^{me} Maria Pérez.

Je vous rappelle qu'on ne peut inscrire que quatre noms au maximum et que les scrutateurs doivent annoncer à l'adjoint de la cheffe du Service du Conseil municipal le nombre de bulletins qu'ils auront distribués. Je demande aux huissiers de recueillir les bulletins. Je déclare le scrutin clos. Je prie les scrutateurs de se rendre à la salle Nicolas-Bogueret afin de procéder au dépouillement du scrutin. (*Remarques.*) Il y a encore des bulletins à recueillir... Cette fois, c'est bien clos. Je prie les scrutateurs de se rendre à la salle Nicolas-Bogueret afin de procéder au dépouillement du scrutin. Les secrétaires accompagnent les scrutateurs et contrôlent le dépouillement.

(La séance est suspendue pendant le dépouillement.)

Résultat de l'élection:

Bulletins distribués:	79
Bulletins retrouvés:	79
Bulletin blanc:	0
Bulletin nul:	0
Bulletins valables:	79
Majorité absolue:	40

Le président. Sont élus: *M^{me} Sophie Tochon* (46 voix), *M. Ghoudoussi Balde* (45 voix), *M. François Rossier* (40 voix). (*Applaudissements.*)

Ont obtenu des voix: *M^{me} Leila Emamzadah* (21), *M. Pascal Spuhler* (33) et *M^{me} Maria Pérez* (24).

Le président. Nous devons élire encore un membre. Les groupes veulent-ils prendre la parole ou retirer un candidat? Tout le monde maintient ses candidatures... Eh bien, nous sommes repartis pour un deuxième tour. Pour qu'il n'y ait pas de souci, nous avons donc *M^{me} Leila Emamzadah*, *M. Pascal Spuhler* et *M^{me} Maria Pérez*. Trois candidats pour une seule place... Vous ne pouvez inscrire qu'un seul nom. Je rappelle que cette élection se fait à la majorité relative.

Le scrutin est clos. Je prie les scrutateurs de se rendre à la salle Nicolas-Bogueret afin de procéder au dépouillement du scrutin. Les secrétaires accompagnent les scrutateurs et contrôlent le dépouillement.

Election: Fondation pour l'accueil et l'hébergement de personnes âgées

(La séance est suspendue pendant le dépouillement.)

Résultat de l'élection

Bulletins distribués:	79
Bulletins retrouvés:	79
Bulletins blancs:	6
Bulletins nuls:	5
Bulletins valables:	68

Le président. Est élu: *M. Pascal Spuhler* (33 voix). *(Applaudissements.)*

Ont obtenu des voix: *M^{me} Leila Emamzadah* (20) et *M^{me} Maria Pérez* (15).

12. Election d'un membre par parti représenté au Conseil municipal pour faire partie du conseil de la Fondation pour l'accueil et l'hébergement de personnes âgées (statuts de la fondation, art. 9) (RCM, art. 130, lettre B).

Le président. Je donne la parole aux chefs de groupe qui souhaitent annoncer leur candidat. Je donne la parole à M. Lionel Ricou.

M. Lionel Ricou (DC). Merci, Monsieur le président. Le Parti démocrate-chrétien propose la candidature de M. Daniel Rasolo, qui est membre du parti, qui a été candidat, qui a toujours été très actif au sein du Parti démocrate-chrétien et qui est à l'âge de la retraite. Il est donc interpellé par les questions liées aux personnes âgées.

M. Eric Bertinat (UDC). Chers collègues, l'Union démocratique du centre a le plaisir de vous présenter la candidature de votre ancien collègue Roland Crot, qui a siégé durant la législature précédente et qui, un peu à l'image du candidat du Parti démocrate-chrétien, est lui aussi à la retraite... *(Rires.)* Il est donc très intéressé d'apporter son expérience au sein de cette commission officielle.

Election: Fondation pour l'accueil et l'hébergement de personnes âgées

M^{me} Natacha Buffet-Desfayes (LR). Le Parti libéral-radical vous propose la candidature de M^{me} Linda de Coulon, ancienne conseillère municipale, et qui a déjà eu l'occasion de siéger au sein de cette fondation il y a plusieurs années.

M^{me} Sandrine Burger (Ve). Les Verts vous proposeront une candidature lors d'une prochaine session. Nous n'avons pas encore de candidat.

M. Grégoire Carasso (S). Le groupe socialiste vous présente la candidature de M^{me} Sarah Petraglio, notre collègue «viennent ensuite» au Conseil municipal. Nous vous invitons à réserver un chaleureux accueil à cette jeune femme.

M. Pascal Spuhler (MCG). Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, le Mouvement citoyens genevois vous propose la candidature d'une jeune femme dynamique, Helen Yau, qui est informaticienne et qui était également candidate sur la liste du Mouvement citoyens genevois.

Le président. Monsieur Spuhler, comment écrivez-vous le nom de famille?

M. Pascal Spuhler. Yau.

M. Tobias Schnebli (EàG). Ensemble à gauche présente la candidature de M^{me} Danielle Fonjallaz, qui travaille à la Fondation Passerelle, une institution pour la réinsertion des personnes en situation difficile, notamment migrantes.

Le président. Les candidats sont élus tacitement. Nous attendrons que le groupe des Verts nous propose un candidat lors d'une prochaine séance.

Sont élus: M^{mes} Sarah Petraglio, Linda de Coulon, Danielle Fonjallaz, Helen Yau, MM. Roland Crot et Daniel Rasolo.

(N.d.l.r.: M. Dereck Lesoil, candidat des Verts, sera élu lors de la séance du 15 septembre 2015.)

13. Election d'un membre par parti représenté au Conseil municipal pour faire partie de la Commission consultative de la petite enfance (règlement relatif aux structures d'accueil de la petite enfance subventionnées par la Ville de Genève, art. 26) (RCM, art. 130, lettre B).

Le président. Je donne la parole aux chefs de groupe qui souhaitent annoncer leur candidat. Je donne la parole à M. Eric Bertinat.

M. Eric Bertinat (UDC). Chers collègues, l'Union démocratique du centre vous présente la candidature de M^{me} Joséphine Kumli, qui m'a dit être tout heureuse dans cette commission officielle, où elle souhaite continuer à œuvrer. (*Brouhaha.*)

Le président. Monsieur Bertinat, malheureusement, nous ne vous entendons pas beaucoup ici...

M. Eric Bertinat. Prénom: Joséphine; nom: Kumli.

Le président. Merci beaucoup, Monsieur Bertinat. La parole est à M. Pascal Spuhler.

M. Pascal Spuhler (MCG). Le Mouvement citoyens genevois vous présente la candidature de M^{me} Yasmine Menetrey. Elle est active dans le domaine de la vente, elle est juge aux prud'hommes et mère de famille.

M. Lionel Ricou (DC). Le Parti démocrate-chrétien propose la candidature de M. Luc Zimmermann, un jeune avocat d'une trentaine d'années qui sera bientôt confronté à l'enjeu de la petite enfance.

M^{me} Natacha Buffet-Desfayes (LR). Le Parti libéral-radical vous propose la candidature de M^{me} Véronique Latella, qui souhaite poursuivre son action au sein de cette commission.

M^{me} Sandrine Burger (Ve). Rebelote pour les Verts... Nous n'avons malheureusement là non plus pas encore de candidat. Nous reviendrons avec une proposition de candidature en même temps que pour l'autre élection.

M. Grégoire Carasso (S). Le groupe socialiste vous présente la candidature de notre ancienne collègue Corinne Goehner-Da Cruz, qui siégeait dans cette enceinte il y a encore quelques semaines et qui occupe déjà cette fonction au sein de la Commission consultative de la petite enfance.

M. Tobias Schnebli (EàG). Ensemble à gauche présente la candidature de M^{me} Brigitte Studer, notre collègue conseillère municipale, qui s'intéresse de près aux questions de la petite enfance.

Le président. Merci. Il manque seulement le représentant des Verts, dont la candidature sera présentée lors d'une séance ultérieure. Cette élection est tacite.

Sont élus: *M^{mes} Joséphine Kumli, Yasmine Menetrey, M. Luc Zimmermann, M^{mes} Véronique Latella, Corinne Goehner-Da Cruz et Brigitte Studer.*

(N.d.l.r.: M^{me} Fabienne Bugnon, candidate des Verts, sera élue lors de la séance du 15 septembre 2015.)

14. Election de 9 représentants du Conseil municipal pour faire partie du conseil de la Fondation communale pour le développement des emplois et du tissu économique en ville de Genève (Fondetec) (statuts de la fondation, art. 13) (RCM, art. 130, lettre B).

Le président. Je donne la parole aux chefs de groupe qui souhaitent annoncer leur candidat. Je donne la parole à M. Eric Bertinat.

M. Eric Bertinat (UDC). Merci, Monsieur le président. L'Union démocratique du centre vous présente la candidature de M^{me} Cathy Jacquier... Je répète: Cathy Jacquier. *(Rires.)* Elle est conseillère financière de profession et souhaite poursuivre son mandat au sein de cette commission officielle.

M. Pascal Spuhler (MCG). Le Mouvement citoyens genevois vous présente la candidature de M. Laurent Leisi.

M^{me} Sandrine Burger (Ve). Cette fois, les Verts ont un candidat – même une candidate – en la personne de Catherine Thobellem, notre ancienne conseillère municipale. Elle a travaillé durant de nombreuses années dans le domaine des offres publiques d’achat. Elle connaît bien le tissu des entreprises. Elle a administré une Sàrl pendant six ans et a déjà siégé à la Fondation communale pour le développement des emplois et du tissu économique en ville de Genève (Fondetec) en 2010-2011.

M. Lionel Ricou (DC). Le Parti démocrate-chrétien propose au conseil de fondation de la Fondetec la candidature de M. Léonard Montavon, qui était secrétaire général adjoint au Département de l’économie et de la santé et qui est journaliste de formation.

M. Tobias Schnebli (EàG). Le groupe Ensemble à gauche présente la candidature de M. Nicolas Wenger.

M. Grégoire Carasso (S). Conformément aux statuts de la fondation qui lui en laissent la possibilité, le groupe socialiste vous présente deux candidatures, celle de M. Damien Gumy, titulaire d’un doctorat de l’Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, ainsi que celle de M. Romain de Sainte Marie, député socialiste au Grand Conseil.

M^{me} Natacha Buffet-Desfayes (LR). Pour les mêmes raisons évoquées par mon collègue socialiste, le Parti libéral-radical vous propose aussi deux candidats: M^{me} Anne-Marie Gisler, actuelle présidente de la Fondetec, et M. Daniel Ferrier, qui a déjà œuvré au sein de la FVGLS.

Le président. Le compte est bon, nous avons neuf candidats.

Sont élus: *M^{me} Cathy Jacquier, M. Laurent Leisi, M^{me} Catherine Thobellem, MM. Léonard Montavon, Nicolas Wenger, Damien Gumy, Romain de Sainte Marie, M^{me} Anne-Marie Gisler et M. Daniel Ferrier.*

15. Election d'un-e représentant-e du Conseil municipal pour faire partie du conseil de la Fondation pour l'expression associative (statuts de la fondation, art. 9.2.4) (RCM, art. 130, lettre A).

Le président. Je donne la parole aux chefs de groupe qui souhaitent annoncer leur candidat. Je donne la parole à M. Lionel Ricou.

M. Lionel Ricou (DC). Le Parti démocrate-chrétien vous propose pour ce poste de représentant du Conseil municipal la candidature de M. Claudio Marques, qui est le président des Jeunes démocrates-chrétiens. C'est donc un jeune. Et puis, comme vous, Monsieur le président, il est issu de la communauté portugaise. Il est extrêmement actif au sein de la communauté catholique portugaise.

M. Pascal Spuhler (MCG). Le Mouvement citoyens genevois vous présente la candidature de M. Laurent Leisi, entrepreneur actif dans de nombreuses associations, qui s'intéresse fortement à l'expression associative.

Le président. Etant donné qu'il y a deux candidats, M. Claudio Marques pour le Parti démocrate-chrétien, M. Laurent Leisi pour le Mouvement citoyens genevois, nous allons procéder à une élection.

L'élection a lieu au bulletin secret et à la majorité absolue. Si un second tour est nécessaire, il aura lieu à la majorité relative. Les mêmes scrutateurs qui ont fonctionné pour l'élection du président officient à nouveau pour cette élection-ci. Les secrétaires contrôlent les opérations. J'invite les scrutateurs à se rendre au bureau pour recevoir les bulletins, qu'ils doivent distribuer aussi aux scrutateurs et aux membres du bureau. Les conseillers municipaux sont priés de se trouver à leur place pour recevoir leur bulletin. On ne peut inscrire qu'un seul nom. Les scrutateurs doivent annoncer à l'adjoint de la cheffe du Service du Conseil municipal le nombre de bulletins qu'ils auront distribués. Je répète les noms: MM. Claudio Marques et Laurent Leisi. M. Régis de Battista demande la parole...

M. Régis de Battista (S). Oui, Monsieur le président, excusez-moi de vous interrompre, mais je vous informe que je ne peux pas participer à ce vote, car je suis directeur de la Fondation pour l'expression associative.

Le président. Merci, Monsieur Régis de Battista.

J'invite les huissiers à recueillir les bulletins. Le scrutin est clos. Je prie les scrutateurs de se rendre à la salle Nicolas-Bogueret afin de procéder au dépouillement du scrutin. Les secrétaires accompagnent les scrutateurs pour contrôler le dépouillement.

(La séance est suspendue pendant le dépouillement.)

Résultat de l'élection

Bulletins distribués:	78
Bulletins retrouvés:	77
Bulletins blancs:	2
Bulletins nuls:	2
Bulletins valables:	73
Majorité absolue:	37

Le président. Est élu: *M. Claudio Marques* avec 53 voix. *(Applaudissements.)*

A obtenu des voix: *M. Laurent Leisi* (20).

Le président. Mesdames et Messieurs, nous arrivons au terme de notre séance d'installation. Je vous souhaite un radieux avenir pour les prochains cinq ans, une très bonne soirée et vous donne rendez-vous demain à 17 h pour une séance ordinaire. Merci.

Séance levée à 22 h 45.

SOMMAIRE

1. Communications du Conseil administratif	34
2. Communications du bureau du Conseil municipal	34
3. Discours de législature	34
4. Prestation de serment de M. Claude Jeanneret, conseiller municipal.	40
5. Fixation des jours et des heures des séances.	40
6. Election de 5 représentants du Conseil municipal pour faire partie de la Commission de réclamation de la taxe professionnelle communale (loi générale sur les contributions publiques, collationnée suivant arrêté législatif du 20 octobre 1928, art. 312) (RCM, art. 130, lettre B)	41
7. Election d'un membre par parti représenté au Conseil municipal pour faire partie du conseil de la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social (statuts de la fondation du 23 février 2004, art. 8) (RCM, art. 130, lettre B).	42
8. Election d'un membre par parti représenté au Conseil municipal pour faire partie du conseil de la Fondation du Grand Théâtre de Genève (statuts de la fondation du 21 avril 1964, art. 8) (RCM, art. 130, lettre B)	43
9. Election d'un membre par parti représenté au Conseil municipal pour faire partie du conseil de la Fondation de Saint-Gervais Genève – Fondation pour les arts de la scène et de l'image (statuts de la fonda- tion du 12 avril 1995, art. 6) (RCM, art. 130, lettre B).	45
10. Election d'un membre par parti représenté au Conseil municipal pour faire partie du conseil de la Fondation d'art dramatique de Genève (statuts de la fondation du 28 mars 1979, art. 9) (RCM, art. 130, lettre B)	46

11. Election de 4 représentants du Conseil municipal pour faire partie du conseil d'administration de 022 Télégénève SA (statuts de la société, titre III) (RCM, art. 130, lettre B)	48
12. Election d'un membre par parti représenté au Conseil municipal pour faire partie du conseil de la Fondation pour l'accueil et l'hébergement de personnes âgées (statuts de la fondation, art. 9) (RCM, art. 130, lettre B)	51
13. Election d'un membre par parti représenté au Conseil municipal pour faire partie de la Commission consultative de la petite enfance (règlement relatif aux structures d'accueil de la petite enfance subventionnées par la Ville de Genève, art. 26) (RCM, art. 130, lettre B)	53
14. Election de 9 représentants du Conseil municipal pour faire partie du conseil de la Fondation communale pour le développement des emplois et du tissu économique en ville de Genève (Fondetec) (statuts de la fondation, art. 13) (RCM, art. 130, lettre B)	54
15. Election d'un-e représentant-e du Conseil municipal pour faire partie du conseil de la Fondation pour l'expression associative (statuts de la fondation, art. 9.2.4) (RCM, art. 130, lettre A)	56

Le mémorialiste:
Ramzi Tuma